



Liste de contrôle pour la préparation à l'école

Le module **LIT SM – la santé mentale des élèves en action** doit être mis en œuvre par une **approche d'équipe**. Cette liste de contrôle a pour but d'aider l'équipe scolaire à se préparer à vivre une expérience sécuritaire et saine avec les élèves.

Les directions et directions adjointes des écoles appuient l'initiative et peuvent :

- ❑ S'assurer que les leçons s'harmonisent avec le plan de santé mentale de l'école et les initiatives en cours.
- ❑ Déterminer si le moment est bien choisi pour la communauté scolaire (c.-à-d. s'il n'y a pas eu d'événements tragiques récents dont il faut tenir compte).
- ❑ Informer le leader en santé mentale du conseil scolaire de leur intérêt à y participer.
- ❑ Accéder au dossier en ligne des *ressources supplémentaires à l'intention des directions et directions adjointes des écoles*.
- ❑ Faire connaître la possibilité de participer avec le personnel scolaire (en utilisant les ressources prévues).
- ❑ Contribuer à la planification du déroulement des leçons (p. ex., en tenant compte du calendrier et en veillant à ce que les élèves ne suivent pas la même leçon dans plusieurs classes).
- ❑ Encourager le soutien entre pairs pour les enseignants qui dispensent les leçons.
- ❑ Faire connaître les ressources disponibles aux enseignants qui ne dispensent pas de leçons, leur indiquer comment ils peuvent remarquer et réagir si un élève a besoin de soutien, et/ou comment mettre l'élève en contact avec d'autres membres du cercle de soutien.
- ❑ S'assurer que le personnel de soutien en santé mentale de l'école est au courant des leçons et qu'il est disponible pour appuyer les élèves pendant le déroulement de ces leçons, si nécessaire.
- ❑ Faire connaître l'expérience aux familles, le cas échéant (en utilisant les ressources prévues).
- ❑ Mettre en évidence les voies d'accès aux soins (p. ex., par le biais des affiches dans l'école, des annonces et des informations disponibles sur le site Web de l'école et dans les salles de classe virtuelles).
- ❑ Fournir une rétroaction afin de permettre à SMS-ON d'améliorer les leçons, le matériel de soutien et le processus de mise en œuvre, et inviter d'autres membres du personnel scolaire à faire de même, le cas échéant (facultatif).

Le personnel enseignant accepte de participer et peut :

- ❑ Établir des relations solides avec les élèves et créer une culture scolaire sécuritaire, inclusive et bienveillante avant de dispenser les leçons.
- ❑ Examiner le matériel préparatoire (p. ex., le document intitulé *Suggestions pour se préparer à l'enseignement de LIT SM – la santé mentale des élèves en action*, les plans de leçon et tout aperçu des leçons proposées).
- ❑ Trouver des voies d'accès aux soins pour les élèves au sein de l'école et de la communauté, si nécessaire.

Les professionnels de soutien en santé mentale en milieu scolaire peuvent :

- ❑ Faire connaître les leçons et leur contenu.
- ❑ Soutenir le déroulement des leçons en étant sur place ou en étant disponibles de toute autre manière.
- ❑ Apporter du soutien aux élèves qui en ont besoin, en personne et virtuellement.

